

L'INFO MUNICIPALE

Volume 34 – Numéro 2 1er février 2023

MOT DE LA MAIRESSE



Savez-vous que vous avez le pouvoir de changer les choses? Non seulement lorsque vous exprimez votre droit de vote, mais aussi lorsque vous venez aux séances du conseil pour discuter avec nous.

Est-ce que tout devient possible? Bien sûr que non, mais bien des choses le deviennent grâce à vous.

Je vous cite un exemple parmi tant d'autres : Il y a quelques mois, nous étions sur le point d'adopter de nouveaux règlements lorsque des gens nous ont apporté certains points tout à fait logiques. En étant unanimement d'accord, nous avons modifié le tout afin de que ces nouveaux règlements soient en lien avec la réalité de Labelle. C'est pourquoi il est important que vous regardiez les documents déposés sur notre site Web puisque généralement lors du dépôt d'un projet, vous avez environ 1 mois pour contacter la municipalité pour donner vos commentaires.

Êtes-vous au courant que le tronçon du P'tit train du Nord à Labelle est maintenant déneigé et entretenu afin de permettre des activités non motorisées? Depuis le temps qu'on l'attendait, c'est chose faite! Un gros merci au conseiller municipal Nick Bottreau qui fait l'entretien bénévolement. Je salue ton initiative. S'il y a des gens intéressés à aider bénévolement, manifestez-vous! Nous y gagnons toutes et tous.

Pour clore ce mot, voici une liste de certains des projets en cours ou qui verront le jour cette année à Labelle :

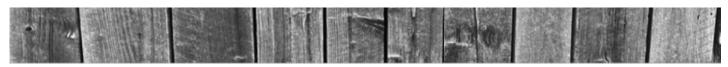
- ⇒ La construction du garage municipal continu. Il devrait être terminé au cours de l'été. Lorsqu'il sera prêt, nous vous lancerons l'invitation pour venir le visiter.
- ⇒ Les travaux du nouveau pavillon des loisirs vont bon train et un appel d'offres devra être publié dans les mois qui viennent. Avec un projet estimé à 1.5 M\$ et subventionné à près d'un million par les gouvernements provincial et fédéral, nous pouvons déjà espérer dynamiser encore plus la vie active sur notre territoire.
- ⇒ Le programme gouvernemental sur lequel nous pourrons enfin déposer le projet de la réfection du chemin du Lac-Labelle devrait être connu incessamment. Peut-être même le sera-t-il lorsque vous lirez ces lignes. Ce sera un gros projet qui est fort attendu.
- ⇒ 2023 sera aussi l'année où débuteront les travaux de remise à niveau de nos bâtiments municipaux. En 2021, un rapport diagnostiquant l'état de santé de nos bâtiments avait été fait par une firme spécialisée, avec les réparations et mises à niveau nécessaires. Nous disposons actuellement d'un fonds de 400,000 \$ pour entreprendre ces travaux.
- ⇒ Le lancement de notre planification stratégique aura aussi lieu sous peu. Vous serez invité au dévoilement.

À l'exception du dernier point, tous les autres sont sous la responsabilité de notre chargé de projet, M. Mario Thibault. Vous comprendrez que lorsque vous le croiserez, vous aurez affaire à un homme fort occupé!

Je vous rappelle que vous avez la possibilité de participer au café citoyen chaque mois, 30 minutes avant la séance du conseil qui est à 19 h 30. Nous comptons sur votre présence !

À très bientôt,

Vicki Emard Mairesse



SUIVI DES SÉANCES DE DÉCEMBRE 2022 ET JANVIER 2023

La séance extraordinaire du 14 décembre 2022 portant sur l'adoption des prévisions budgétaires 2023 a fait l'objet d'une édition spéciale budget parue le 18 janvier 2023.

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2022

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 décembre 2022.

Administration, finances et ressources humaines

Mme Frédérique Lapointe ainsi que MM. Alexis Jalbert, Mathis Nadeau et Anthony Fiorio ont été embauchés à titre de surveillants à la patinoire extérieure et au dôme, pour l'hiver 2022-2023.

Les dépenses relatives à trois gros projets en cours ont été autorisées :

- 348 131,15 \$ incluant les taxes, dans le cadre de l'appel d'offres 2021-03 relatif à la construction du garage municipal, payable à même le règlement d'emprunt numéro 2021-335 (avec l'aide financière du Programme RÉCIM);
- 537 516,17 \$ incluant les taxes, dans le cadre de l'appel
 d'offres 2022-02 relatif au remplacement des stations de
 pompage du Moulin et Paiement, payable à même le
 Programme de la taxe sur l'essence et de la
 contribution du Québec (TECQ);
- 359 395,12 \$ incluant les taxes, dans le cadre de l'appel d'offres 2022-05 relatif au remplacement de la station de pompage de la Falaise par un système gravitaire, payable à même Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ);

Travaux publics

Le conseil a confié à l'UMQ le mandat de procéder en son nom au processus d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achat regroupé de différents produits utilisés comme abat-poussière (chlorure de calcium solide en flocons) nécessaires aux activités de la Municipalité pour l'année 2023;

Le conseil a dû également approprier la somme de 7 661,50 \$, plus les taxes nettes, de l'excédent non affecté pour la réparation de l'unité Soresco servant à la déshumidification à la piscine.

Urbanisme et environnement

Trois demandes de dérogation mineure ont été présentées et il a été résolu :

- ◆ D'accepter, pour la demande numéro 2022-030, la dérogation de 2 mètres avec la ligne latérale pour construire un garage détaché dans la cour avant. Puisque la demande de dérogation mineure vise une disposition adoptée en vertu du paragraphe 5 de l'article 113 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et que celle-ci touche un lieu où l'occupation est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de protection de l'environnement, une copie de la résolution doit être transmise à la MRC pour décision. En vertu du règlement numéro 2022-352, un délai de 18 mois est accordé suivant l'adoption de la résolution afin de débuter les travaux visés sans quoi la résolution devient nulle et non avenue. Le tout, situé au 391, chemin de la Montagne-Verte;
- D'accepter pour la demande numéro 2022-031, la dérogation pour l'aménagement d'un garage détaché en partie dans la cour avant, et ce, tel que proposé au plan d'implantation, minute 11587 de Isabelle Labelle, arpenteure-géomètre. En vertu du règlement numéro 2022-352, un délai de 18 mois est accordé suivant l'adoption de la résolution afin de débuter les travaux visés sans quoi la résolution devient nulle et non avenue. Le tout, situé au 768, chemin Baudart;
- ◆ D'accepter pour la demande numéro 2022-039, la dérogation d'un (1) mètre sur la hauteur de l'enseigne indiquant « TRAVAUX PUBLICS » sur la façade du bâtiment principal. En vertu du règlement numéro 2022-352, un délai de 18 mois est accordé suivant l'adoption de la résolution afin de débuter les travaux visés sans quoi la résolution devient nulle et non avenue. Le tout situé au 8433, boulevard du Curé-Labelle.

Le conseil a mandaté l'entreprise Matrec (anciennement RC Miller) pour la collecte des conteneurs par chargement avant des matières résiduelles et recyclables pour l'année 2023.

Règlements

Un avis de motion de l'adoption a été donné relativement à l'adoption, lors d'une séance ultérieure, des règlements numéro 2022-376 relatif à la démolition d'immeubles, 2022-378 modifiant le règlement numéro 2002-56 relatif au zonage et 2022-279 modifiant également le règlement numéro 2002-56 relatif au zonage.



Un projet de règlement numéro 2022-376 relatif à la Comité des loisirs : démolition d'immeubles a été adopté et un premier projet de règlement numéro 2022-378 modifiant le règlement numéro 2002-56 relatif au zonage et 2022-279 modifiant Fondation école primaire Le Tremplin : également le règlement numéro 2002-56 relatif au zonage ont également été adoptés.

Une assemblée publique de consultation relative à ces trois projets de règlements a été tenue le 12 janvier 2023.

Enfin, le règlement 2022-377 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'exercice financier 2023 a été adopté.

Questions

Plusieurs questions ont été adressées au conseil pendant la séance et ont été répondues par la mairesse aidée des autres membres du conseil et de la direction au besoin. Les réponses sont disponibles l'enregistrement de la séance publiée sur le site Web de la Municipalité.

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER Association du chemin de la Pointe-des-Pins 2 680 \$

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 janvier 2023.

Administration, finances et ressources humaines

Le conseil a autorisé le paiement des dépenses incompressibles pour l'année 2022 qui s'élèvent à 5 756 150 \$, soit 81,60 % du budget annuel.

Des fonds ont été affectés pour la réalisation de différents projets acceptés dans le cadre du budget 2023.

Ainsi, les sommes nécessaires ont été appropriées de l'excédent non affecté, au coût net maximal de 105 700 \$ pour différents projets (voir le procès-verbal pour plus de détails).

Les sommes nécessaires au paiement de la dépense liée au plan d'intervention de la gestion des actifs au niveau des réparations 2023 ont été appropriées de l'excédent non affecté réservé de la gestion des actifs, au coût net maximal de 330 728 \$ alors que les sommes nécessaires au paiement de la dépense liée au remplacement du balai mécanique ont été appropriées de l'excédent non affecté réservé au renouvellement de la flotte de véhicules, au coût net maximal de 34 000 \$.

Le conseil a accepté de verser aux organismes, qui en ont technicienne en loisirs. fait la demande, qui auront respecté les procédures de la politique 2008-28 et qui auront fourni les documents demandés par la Municipalité, les contributions annuelles M. Thierry Loyer à titre de surveillant pour la ici-bas mentionnées :

Club de ski de fond de Labelle:

3 500 \$ 9 000 \$

Comité de la Gare:

5 000 \$ Comptoir d'Entraide de Labelle: 12 000 \$ 500 \$ Maison des Jeunes de Labelle: 5 000 \$ 1 000 \$ Marché de la Gare

Au Club Quad, l'équivalent du montant du compte de taxes annuel.

Il a aussi été résolu d'accorder et de verser à l'Association des propriétaires au lac Labelle un montant de 15 000 \$ pour la gestion du débarcadère.

Le conseil a accepté de verser aux organismes, en vertu du règlement 2016-260, qui auront respecté les procédures de la politique 2008-28 et qui auront fourni les documents requis selon ladite politique ainsi que la copie de la facture de déneigement du chemin avec la preuve que la somme est acquittée avant le 1er mai 2023, les contributions annuelles ici-bas mentionnées :

Association de la branche Ouest/Chadrofer: 3 600 \$

Propriétaires Chemin des Tourterelles : 2 000 \$

Association de la branche nord du chemin Petit-Lac-Caribou:

Le conseil a accepté de verser aux organismes qui en ont fait la demande et qui ont respecté les exigences particulières émises par la Municipalité, les contributions annuelles ici-bas mentionnées, et ce, selon les disponibilités des fonds et les besoins des organismes.

Fondation médicale des Laurentides	2 498 \$
Opération Nez-Rouge:	500 \$
Palliacco:	1 000 \$
Prévoyance envers les aînés	500 \$

Parc national du Mont-Tremblant, le montant de la facture, mais n'excédant pas 7 500 \$.

Leur période d'essai ayant pris fin avec succès, Mmes Annie Messier et Audrey Jacob ont été confirmées dans leurs fonctions respectives de responsable de l'horticulture et de la patinoire et de

Le conseil a également entériné l'embauche de patinoire extérieure et du dôme pour l'hiver 2022-2023 en plus de celles déjà autorisées en décembre 2022.



Règlements

Un second projet de règlement numéro 2022-378 modifiant le règlement numéro 2002-56 relatif au zonage et 2022-279 modifiant également le règlement numéro 2002-56 relatif au zonage ont également été adoptés. Ces règlements concernent la location court séjour.

Compte tenu des procédures particulières d'adoption relatives aux règlements 2022-378 et 2022-379, des avis publics explicatifs de ces règlements et de leur procédure d'adoption ont été et seront publiés conformément à la procédure en vigueur. Ils sont disponibles, ainsi que les projets de règlement, sur le site Web de la Municipalité.

Questions

Plusieurs citoyens ont adressé des questions au conseil, auxquelles la mairesse, Vicki Emard a répondu, aidée des autres membres du conseil et de la direction au besoin.

L'Info municipale 2023			
Date de tombée	Date de parution		
17 février	8 mars		
17 mars	5 avril		
14 avril	3 mai		
12 mai	31 mai		
16 juin	5 juillet		
14 juillet	2 août		
18 août	6 septembre		
15 septembre	4 octobre		
13 octobre	1 ^{er} novembre		
17 novembre	6 décembre		

DÉROGATION MINEURE

Il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal le lundi 20 février 2023 à 19 h 30 et celle-ci sera tenue en présentiel. Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure soit :

Demande #2023-001:

Demande de dérogation mineure afin d'autoriser l'espace de stationnement devant le bâtiment principal dans la cour avant.

Le tout sur le lot 5 518 310, situé au 7620, chemin du Moulin.

Toute personne intéressée relativement à ces demandes de dérogation mineure peut transmettre ses commentaires au conseil municipal avant la séance à l'adresse suivante : ccoulombe@municipalite.labelle.qc.ca

Des informations peuvent être obtenues en contactant la direction du Service de l'urbanisme au 819 681-3371 poste 5008 ou à mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca.



SÉANCES DU CONSEIL 2023

Les séances ordinaires du conseil auront lieu à partir de 19 h 30 à la salle Wilfrid-Machabée aux dates suivantes: Lundi 16 janvier Lundi 20 février Lundi 20 mars Lundi 17 avril Lundi 15 mai Lundi 19 juin Lundi 17 juillet Lundi 18 septembre Lundi 16 octobre

Lundi 17 juillet Lundi 20 novembre Lundi 21 août Mardi 12 décembre

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans L'Info municipale, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville ainsi que sur le site Web de la Municipalité. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « Conseil municipal » du site de la Municipalité au http://www.municipalite.labelle.qc.ca. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819 681-3371, poste 5004.

La directrice générale et greffière-trésorière, Claire Coulombe



La collecte de sang à Labelle - un très beau succès

La collecte de sang tenue le vendredi 6 janvier au centre communautaire de Labelle a connu un très beau succès! Surtout dans un contexte sanitaire toujours aussi sensible.

En effet, sur un objectif total de 70 donneurs attendus sur la journée, il y a eu finalement 67 donneurs officiellement inscrits dont 7 pour qui c'était leur toute première expérience au don de sang. Notez toutefois que la grille de rendez-vous était initialement remplie à pleine capacité, mais que plusieurs donneurs ne se sont malheureusement pas présentés.

Plus important encore, ce sont très exactement 60 poches de sang qui ont été prélevées, ce qui est formidable! (sur une commande initiale des hôpitaux de 54 dispositifs)

Après transformation et séparation en laboratoire, ce seront ainsi plus de 240 produits qui vont pouvoir être transfusés à des patients d'hôpitaux publics du Québec, et donc autant de vies qui pourront être sauvées.

Au nom de tous les employés, bénévoles et partenaires présents, ainsi que toutes les personnes qui recevront ces précieuses unités, **MERCI**!

STATIONNEMENTS INCITATIFS

Des stationnements incitatifs sont maintenant disponibles dans les Laurentides pour le covoiturage et l'accès aux services de transport en commun et notre municipalité s'est jointe au mouvement! Grâce à la participation des municipalités des MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, ce sont une vingtaine d'espaces de stationnement et près d'une cinquantaine de cases qui sont à la disposition de la population, et ce, dans 13 municipalités.

Pour voir le stationnement le plus près de chez vous et ses conditions d'utilisation, visitez : https://crelaurentides.org/stationnements-incitalifs-laurentides/











Dans notre municipalité, ces stationnements se retrouvent à la gare, au parc René-Lévesque ainsi qu'à la bibliothèque.

Cette page se veut un outil vous informant sur différents événements, activités ou autres ayant lieu dans notre Municipalité. Vous pourrez donc être mis au courant rapidement des nouveaux documents disponibles sur le site Web de la Municipalité ou d'activités mises sur pied par la Municipalité.

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Le Cercle de fermières vous souhaite une très belle année 2023.

Nos activités ont repris le 16 janvier dernier.

Les journées d'accompagnement sont toujours les lundis et mardis de 13 h 30 à 20 h 30. Vous pourrez terminer vos projets en cours.

Le Cercle offrira aussi des ateliers de broderie, crochet, tricots, couture, tissage, macramé et autres bricolages selon les occasions, ex : pâques, Fête des mères, des pères etc.

L'horaire sera disponible sur la page Facebook du Cercle et affiché dans la porte au 7393, boul. du Curé Labelle où se situe notre local au-dessus de la bibliothèque (porte à gauche de la bibliothèque).

Bienvenue à tous et surtout n'hésitez pas à en parler à vos amies, plus on est de fou plus on s'amuse.

Chantal Bourassa
Vice- Présidente et responsable comité,
Communication - recrutement
Cercle de fermières Labelle
commrecr-fed16-labellecfq-qc-ca

Club de l'Âge d'Or de Labelle

fadoo Le conseil d'administration du Club de l'Âge d'Or de Labelle désire transmettre à ses membres, leurs meilleurs vœux de santé et prospérité pour 2023.

Un souper pour la Saint-Valentin aura lieu le jeudi 23 février 2023 à 17 h 30 au local du Club.

Veuillez svp réserver avant le 16 février auprès de Francine Patry au 819 686-2667



Comptoir d'Entraide de Labelle

Nous serons ouverts les samedis 4 et 18 février 2023 de 10 h à midi

Venez nous voir, nous sommes toujours au 127, rue du Collège, Labelle du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 819 686-1878



DES NOUVELLES DE LA MDJ LABELLE

Horaire d'hiver de la MDJ

Mercredi et jeudi de 17 h à 21 h Vendredi de 15 h 30 à 22 h

Horaire de la semaine de relâche

Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
25 février	26 février	27 février	28 fév	1er mars	2 mars	3 mars
MDJ sur NEIGE 	Activités Municipales	Magasinage Et Cinéma Carrefour du Nord 10 h à 19 h	Aventures Neige	MDJ Minuit Avec Souper Cabane à sucre 17 h à minuit	Activités Municipales	Cantine et Patin Disco en collaboration avec la Municipalité de Labelle

MDJ SUR NEIGE - TU VEUX PAS MANQUER CA!!



Janick Nantel et Stéphanie D Forget 819-686-3434 direction@mdilabelle.org et stephanie@mdilabelle.org 21, rue Allard I Labelle







Que l'Année 2023 vous comble de santé et de bonheur! Qu'elle vous apporte toute l'énergie nécessaire à la réalisation de vos projets!

Assemblée Générale Annuelle 2022

Le 15 décembre dernier, nous avons eu le plaisir de tenir notre Assemblée Générale Annuelle (AGA) 2022. Nous y avons accueilli une quarantaine de personnes que nous remercions de leur présence. Nous sommes fiers de vous annoncer que le conseil d'administration pourra profiter des diverses expertises de 6 nouveaux administrateurs qui s'ajoutent et que nous vous présenterons dans une prochaine édition.

Nous remercions également madame Vicki Emard, notre mairesse, de nous avoir gratifiés d'une allocution aux volets économique et social très touchants, suscitant entre autres un élan de solidarité envers notre communauté. Émotions au rendez-vous!

Cette année, nous avions pour thème les Premières Entreprises de Labelle. En effet, la Société d'histoire Chute aux Iroquois, en la personne de monsieur Luc David que nous remercions aussi, a contribué au succès de l'exposition de photos anciennes en partageant l'histoire de Labelle et mettant à notre disposition support informatique et plusieurs des objets des années 1800 et 1900 exposés.

Quelle ne fut pas la surprise pour plusieurs de reconnaître des gens de leur famille et entourage ainsi que des commerces de leur enfance!

Rappel

Si vous désirez vous joindre à une organisation ayant à cœur le développement des entreprises ou renouveler votre adhésion, veuillez communiquer avec Louise Vandal au 438 871-3384 ou à info@cclabelle.com

La Chambre vous remercie de votre fidélité!





	ACTIVITÉS DURANT LA SEMAINE DE RELÂC	HE	
SAMEDI 25 février	MDJ sur neige - MDJ de Labelle	Aux Loisirs – Dôme	10 h à 21 h
DIMANCHE 26 février	Après-midi cinéma - familial Soirée cinéma - adolescents	Chapelle Chapelle	14 h à 17 h 20 h à 23 h
LUNDI 27 février	Atelier de macramé 9 ans et + - Cercle de fermières Inscription requise Bain libre ADOLESCENTS - GRATUIT Sortie Aventures Neige - Comité des loisirs Inscription requise Randonnée ski de fond 10 ans et + Club de ski de fond Inscription requise	Salle Valiquette Piscine Pierre L'Allier Club de ski de fond de Labelle	13 h à 17 h 17 h 30 à 18 h 30 10 h à 12 h
MARDI 28 février	Randonnée en raquette - Club de ski de fond Inscription requise Sortie Aventures Neige - Comité des loisirs Inscription requise	Club de ski de fond de Labelle	10 h à 12 h
MERCREDI 1 ^{er} mars	Conférence familiale sur les loups - SÉPAQ Kiosque sur les loups - SÉPAQ Joute de hockey 13 ans et + bienvenue aux parents!	Chapelle Pavillon des loisirs Dôme	11 h à 12 h 13 h à 15 h 18 h à 20 h
JEUDI 2 mars	Animation jeux de société 8 ans et + Inscription requise max 12 pers. Bain libre pour TOUS - GRATUIT Conteuse autour d'un feu, bienvenue à tous!	Salle Valiquette Piscine Pierre L'Allier Pavillon des loisirs	10 h à 12 h 18 h 30 à 20 h 19 h à 20 h
VENDREDI 3 mars	Jeux de ballon variés Bain libre pour TOUS - GRATUIT Soirée DJ - Cantine sur place \$	Centre Communautaire Piscine Pierre L'Allier Dôme	10 h à 12 h 14 h à 15 h 30 19 h à 21 h
SAMEDI 4 mars	Activité pêche sur glace - Association de chasse et pêche Bain libre pour TOUS - GRATUIT	Petit lac Caribou Piscine Pierre L'Allier	7 h à 15 h 10 h 30 à 12 h / 13 h à 14 h30
DIMANCHE 5 mars	Sortie Aventures Neige - Comité des Loisirs Inscription requise		

ERRATUM

Une erreur s'est malheureusement glissée dans l'édition spéciale Budget du 18 janvier 2023 à la page 2 dans les projets en cours. Ainsi, nous aurions dû lire une subvention de 3 250 000 \$ pour la construction du nouveau garage municipal et non 2 850 000 \$



Prenez note des numéros de téléphone suivants pour joindre le Service des travaux publics

Bureau: 819 681-3371, poste 5010

Urgence voirie: 819 429-9111

Autre urgence: 911







FIBRE à la Maison (FTTH) / INTERNET HAUTE VITESSE
Bulletin d'information — JANVIER 2023



Bonjour à tous les citoyens de La Minerve-Labelle.

J'aimerais vous souhaiter en mon nom et au nom de toute l'équipe une BONNE et HEUREUSE ANNÉE 2023 remplie de nouveaux défis.

Notre entrepreneur Madysta a repris les travaux d'installation des câbles de fibre à la mi-décembre, près de 16 km sur les 18 de la phase 1 ont été installés avant la pause du congé des fêtes. Il est prévu qu'il complétera la pose de câble et d'équipements de la phase 1 et fera les fusions vers la mi-février. Dès que des secteurs ou des rues seront complétés pour des nouveaux raccordements (en février), nous vous contacterons. Pour ce qui est de la phase 2, le tout devrait se poursuivre en mars et se compléter pour la fin du printemps 2023.

Le mois passé, nous avons annoncé la baisse de nos coûts de frais d'installation de base à **150\$** ainsi que des remboursements pour tous nos clients qui ont payé plus de 150\$. Le processus pour les remboursements est débuté, nous avons envoyé près de 400 chèques. Nous sommes maintenant en attente de nouveaux dépôts de la subvention provinciale afin de poursuivre l'émission de nouveaux chèques. Merci de votre patience.

D'autres bonnes nouvelles, vous avez surement remarqué sur votre facturation de décembre que nous avons réduit nos services Internet de plus de 8 %. Nous avons également procédé au lancement d'un nouveau forfait Fibre 200 au cout de 99,95 \$ par mois disponible depuis le 1º décembre 2022. Pour les GAMERS ou pour les citoyens en télétravail qui ont besoin de bande passante additionnelle et d'une vitesse explosive, nous offrons notre forfait le plus rapide la Fibre 360 Illimitée à 119,95 \$ par mois depuis le 1º janvier 2023. Nous vous rappelons également que depuis le 1º décembre, à la demande de plusieurs clients, nous offrons des décodeurs pour la télévision et des batteries pour la téléphonie en location.

Important : dans la semaine du 9 janvier, TFLM dévoilera son nouveau site WEB construit par des gens de La Minerve (TramWEB). Notre nouveau site a été complètement reconstruit et rajeuni ce qui nous permettra de plus facilement communiquer avec nos clients. Il sera aussi plus facile pour vous d'obtenir de l'information ou de passer votre commande.

La tempête du 23 décembre dernier nous a amené son lot de problèmes en plus d'une interruption de service de près de 18 heures due au manque d'électricité, nos batteries ayant une autonomie de seulement 7 à 8 heures. Puisque nous ne sommes pas à l'abri d'autres pannes comme celles-ci, nous entreprendrons des démarches pour faire l'acquisition d'une génératrice, ce qui augmentera la qualité de notre service. Nous avons eu un câble coupé par une scie à chaine, un poteau cassé et plus d'une dizaine de bris de fils de service coupés par les branches. Nous avons traité près de 30 billets de service et ce durant le congé des fêtes. Nous remercions nos clients de leur patience face aux situations de la sorte. Nous vous rappelons qu'en cas de panne, il est recommandé de vérifier votre fil de service extérieur. Si tout vous semble normal, il est important de contacter le support technique (1-866-611-5372), s'ils sont dans l'impossibilité de restaurer votre service, un billet nous sera alors acheminé afin que nous puissions planifier le plus rapidement possible notre intervention.

IMPORTANT: ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de l'APTR (TFLM). L'assemblée publique aura lieu le 22 février prochain à 19 h au Centre communautaire de La Minerve. Nous vous invitons à venir nous rencontrer, à prendre connaissance de nos résultats ou à soumettre votre candidature pour un poste disponible sur le CA.

Marc Perras DG TFLM

> Service à la clientèle-<u>information@telefibrelaminerve.com</u> 819 274-1553 / Sans frais: 1-833-274-TFLM (8356)

Nouvelles heures d'ouverture de nos bureaux du lundi au vendredi de 10 h à 16 h



Offert aussi aux personnes de <u>65 ans</u> et plus en légère perte d'autonomie Pour information, contactez Christiane Cholette, directrice générale, au 873 563-8507 en semaine de 9 h à 16 h ou par courriel à <u>manoirlabellois@hotmail.com</u>

Mois	Jour	Heure	Activités	Organisme	Lieu
Février	mardi et jeudi	13 h à 16 h 30	Activités et recrutement	Club de l'Âge d'Or	
Février	4 février 18 février	10 h à midi		Comptoir d'Entraide	127, rue du Collège
Février	du lundi au vendredi	9 h à 16 h		Comptoir d'Entraide	127, rue du Collège
Février	17		Date de tombée de L'Info municipale	Municipalité de Labelle	
Février	20	19 h 30	Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
Février	22	19 h	Assemblée générale annuelle de l'APTR (TFLM)	Centre communautaire de La Minerve	
Février	23	17 h 30	Souper de la Saint-Valentin	Club de l'Âge d'Or	
Mars	8		Date de parution de L'Info municipale	Municipalité de Labelle	



Municipalité de Labelle, 1 rue du Pont, Labelle (Québec) JOT 1H0

Tél.: 819 681-3371 • Téléc.: 819 686-3820

www.municipalite.labelle.qc.ca

Pour publication: info@municipalite.labelle.qc.ca

INFO MUNICIPALE: COPYRIGHT 2020, MUNICIPALITÉ DE LABELLE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.